

Mesures Barrières

Règles universelles d'hygiène respiratoire
= approche commune devant des manifestations cliniques respiratoires virales

Port du masque

Masque chirurgical pour les professionnels de santé ou FFP2 si geste à risque d'aérosolisation. Masque chirurgical pour les résidents.

Professionnels et visiteurs > 6 ans : à encourager :

- En période **hivernale**
- Dès lors qu'il y a **circulation active*** du Sars-CoV2 ou d'un virus responsable d'une IRA (ex: grippe)
- Si la personne est symptomatique

Résidents : dans les **espaces communs** de l'établissement si la personne est **symptomatique**

Hygiène des mains

**Aération/Ventilation
Distanciation**

+

Vaccination contre la Covid

Avoir terminé son schéma vaccinal initial et respecter les délais:

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Résidents en Ehpad ou USLD • Personnes > 80 ans | } | 2 fois/an | En respectant un délai de 6 mois ^{New} après infection ou injection |
| <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de santé • Toutes les autres personnes | } | 1 fois/an | |

**Vaccination
en cas de cluster**

Tester au préalable chaque résident :

- Si négatif et asymptomatique → ok vaccination si respect délai
- Si négatif et symptomatique → vaccination différée
- Si positif → attendre 6 mois ^{New} après l'infection

* Pas d'autre précision dans le texte. Se référer aux bulletins épidémiologiques hebdomadaires pour les données de circulation virale au niveau départemental et régional.

Textes de références :

- Ministère : Actualisation des consignes d'isolement et de dépistage dans les établissements et services accompagnant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap - 17 mars 2023
- HCSP : courrier mettant à jour ses recommandations avec la levée de l'isolement systématique pour les cas positifs et la suppression de la recommandation de test à J+2 de la notification de statut pour les CAR en l'absence de symptômes - 26 janvier 2023
- HAS : Stratégie de vaccination contre la Covid-19. Anticipation des campagnes de vaccination en 2023 - 23 février 2023

Conduite à tenir autour d'un résident ou d'un professionnel symptomatique et/ou testé positif

Dépistage* en cas de symptômes évocateurs

* Pas de dépistage des contacts asymptomatiques sauf si campagne de vaccination en cours (cf. dia 1)

Confirmer l'étiologie

+

Mesures proportionnées à la situation

	Contacts avec les résidents	Mesures barrières +++	Autre
Résident symptomatique positif	A réduire	Repas en chambre ou table isolée Activités avec port de masque et adapter mesures si impossible	Jusqu'à disparition des symptômes et au max pendant 7 j si grippe; 10 j si Sars-CoV2 ou VRS
Professionnel symptomatique positif	Activité sans contact avec les résidents dans la mesure du possible (si maintien en poste)	Port du masque permanent, y compris avec les autres professionnels. Repas et pauses seuls	Arrêt de travail si continuité de service possible

Cas groupés d'IRA¹

= 3 cas d'IRA parmi les résidents en 4 jours **New**

Direction

Signalement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables

Mesures complémentaires sur tout l'établissement ou par secteur

en lien avec

ARS, CPias, IMH

Adéquates et proportionnées